



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
Direction de la Coordination  
et du Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
Affaire suivie par Marie-Odile MARCHAND  
☎ 02.40.41.47.71  
☎ 02.40.41.47.50  
[marie-odile.marchand@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:marie-odile.marchand@loire-atlantique.gouv.fr)

Nantes, le **31 AOÛT 2011**

### Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Nom du pétitionnaire :** EARL Le Veau de Saint-Jouin, dont le siège social est situé au lieu dit « Saint-Jouin » à LA CHAPELLE GLAIN.

**Nature et adresse du projet :** extension d'un élevage bovin, situé au lieu dit « Saint-Jouin » à LA CHAPELLE GLAIN, en portant sa capacité totale à 556 veaux de boucherie.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 30 juin 2011.

Depuis le **30 août 2011**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

**Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.**

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

**Le PREFET**  
pour le préfet  
**la directrice de la coordination**  
**et du management de l'action publique**

**Thérèse LEBASTARD**